

Mardi 13 février 2018

## Rythmes scolaires : les parents d'élèves de Pantin choisissent le maintien des 4,5 jours

Après l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République en mai et d'une nouvelle majorité à l'Assemblée Nationale en juin dernier, un décret a autorisé des adaptations des rythmes scolaires permettant aux municipalités un retour à la semaine de 4 jours au lieu des 4,5 jours en vigueur.

Devant l'importance de ces enjeux, la Ville de Pantin a fait le choix de recueillir l'avis des parents d'élèves à travers une consultation. Ainsi, des réunions publiques se sont tenues en janvier dans chaque quartier de la ville et les 4 386 familles concernées ont pu s'exprimer suite à l'envoi d'un coupon réponse avec lettre T.

Les résultats de cette consultation, qui a mobilisé près de 19% des familles sollicitées, ont fait apparaître une répartition quasi égalitaire entre les deux options. : **415 voix pour les 4,5 jours 405 voix pour les 4 jours, et 5 bulletins nuls. La municipalité a donc décidé de maintenir l'organisation de la semaine à 4,5 jours pour la rentrée 2018.**

Un nouveau changement de rythmes scolaires aurait eu sur les familles un impact tant dans l'organisation de leur vie quotidienne et professionnelle que sur l'aspect financier. La suppression potentielle de 42 emplois d'animateurs a certainement été prise en compte. C'est pourquoi le choix de la municipalité est de maintenir l'organisation actuelle.

**Contact:** Marlinka CHICOYNEAU Tél. 01 49 15 38 57